· ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CNRS du 3 au 10 décembre 2026 ·

pour des postes de titulaires

pour l'augmentation du point d'indice

pour nos statuts

pour des budgets pérennes

pour la rénovation des locaux

pour une Recherche libre et au service de la société



pour des moyens contre les VSS

pour un management plus transparent

pour la titularisation des précaires

pour une amélioration de nos conditions de travail

SNTRS la cgt Inserm

Dans l'enseignement supérieur et la recherche,
Ni précarité, ni ZRR : on veut du salaire !

Je vote CGT
du 3 au 10 dec. 2026
aux élections professionnelles de la fonction publique